

Programme pluriannuel d'accessibilité pour Zara Canada Inc.

Ce programme d'accessibilité 2014-2021 rassemble les politiques et les actions qui seront mises en place par **Zara Canada Inc.** pour améliorer les possibilités des personnes en situation de handicap, prévenir et supprimer les obstacles, et pour respecter les conditions prévues par le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées. **Zara Canada Inc.** révisera et actualisera ce programme au moins une fois tous les cinq ans.

Déclaration d'engagement

Zara Canada Inc. s'engage à traiter toutes les personnes de sorte à préserver leur dignité et leur indépendance. Nous croyons en l'intégration et en l'égalité des chances. Nous nous engageons à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap de manière ponctuelle, afin de prévenir et de supprimer les obstacles à l'accessibilité et de respecter les conditions d'accessibilité prévues par la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario.

Accessibilité des informations d'urgence

Zara Canada Inc. s'engage à fournir sur demande de ses clients des informations d'urgences disponibles au public dans une version qui leur est accessible. Nous fournissons également à nos employés en situation de handicap des informations de réponse d'urgence individualisées lorsque cela est nécessaire.

Formation

Zara Canada Inc. formera ses employés, bénévoles et autres membres de son équipe ou toute autre personne qui fournit des produits, services ou équipements au nom de Zara Canada Inc. à la législation de l'Ontario sur l'accessibilité et au Code des droits de l'homme en ce qui concerne les personnes en situation de handicap. La formation sera dispensée de la manière la mieux adaptée aux fonctions des employés, bénévoles et autres membres/personnes de l'équipe, et sera fournie de manière continue de sorte à respecter les évolutions des politiques d'accessibilité.

Zara Canada Inc. prendra les mesures suivantes afin de garantir que ses employés disposent de la formation nécessaire au respect de la loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario au **1^{er} janvier 2015** :

- Du matériel de formation à lire et à comprendre sera fourni à tous les employés actuels, ainsi que le temps nécessaire à cette formation au cours des heures de travail.
- Le matériel de formation des nouveaux employés a été modifié afin d'inclure une formation à l'accessibilité dans le Manuel de l'employé, qui doit être lu par tous les nouveaux employés lors de leur premier jour de travail.

Remarque : Dans les deux cas, la formation suivie sera enregistrée dans le dossier de l'employé.

Informations et communications

Zara Canada Inc. s'engage à respecter les besoins de communication des personnes en situation de handicap. Nous consulterons des personnes en situation de handicap afin de déterminer leurs besoins en termes d'informations et de communication.

Zara Canada Inc. prendra toutes les mesures nécessaires pour élaborer tous ses nouveaux sites Internet, le cas échéant, et le contenu de ces sites, conformément aux WCAG 2.0, niveau A.

Zara Canada Inc. a pris toutes les mesures nécessaires afin de garantir que les personnes en situation de handicap puissent, sur demande, transmettre leurs remarques.

Zara Canada Inc. prendra les mesures suivantes afin de garantir que toutes les informations disponibles au public soient accessibles sur demande au **1^{er} janvier 2016** :

- Pour le moment, toutes les demandes peuvent être adressées au siège social (les modes de contact sont indiqués à la fin de ce programme)
- Courant 2015, des mesures et procédures plus spécifiques seront mises en place

Au 1^{er} janvier 2016, nous fournissons ces informations dans un format accessible ou accompagnées de supports de communication appropriés aux personnes en situation de handicap, de manière ponctuelle et pour un coût qui ne sera pas supérieur à celui généralement appliqué aux autres personnes.

Zara Canada Inc. prendra les mesures suivantes pour rendre tous ses sites Internet et contenus conformes aux WCAG 2.0, niveau AA, au 1^{er} janvier 2021 :

- Informer le siège du service IT de cette exigence, afin qu'il puisse s'y conformer à la date susmentionnée.
- Relance et suivi régulier des évolutions

Embauche

Zara Canada Inc. s'engage à garantir des pratiques d'embauche justes et accessibles.

Nous prendrons les mesures suivantes pour informer le public et notre personnel que, sur demande, **Zara Canada Inc.** s'adaptera aux personnes en situation de handicap au cours des processus de recrutement et d'évaluation, et lorsque ces personnes seront embauchées :

- L'entreprise respecte déjà la plupart de ces exigences, avec l'ajout d'une partie sur la non-discrimination et l'adaptation dans le Manuel de l'employé.

Au 1^{er} janvier 2016, l'entreprise :

- inclura une mention dans les offres d'emploi qu'elle publie, indiquant que des adaptations sont disponibles sur demande en ce qui concerne le matériel ou les procédures utilisés dans le cadre du processus de recrutement.
- informera par téléphone ou par e-mail les candidats sélectionnés pour le processus ou l'entretien d'embauche que des adaptations sont disponibles sur demande.
- fournira aux candidats choisis sur leur lettre d'offre ou leur contrat d'embauche une mention relative à la politique d'adaptation.

Zara Canada Inc. prendra les mesures suivantes pour concevoir et mettre en place une procédure visant à développer des programmes d'adaptation individuels et des politiques de retour au travail pour les employés qui se sont absentés en raison de leur handicap :

- Cette procédure a déjà été conçue et est régulièrement appliquée lorsque cela est nécessaire.
- Une procédure officielle écrite sera créée et incluse dans les manuels de gestion qui servent de matériel de formation à tous les superviseurs en magasin. Toute équipe d'assistance sera aussi informée que cette pratique commune est devenue une procédure officielle.
- Elle sera effective au 1^{er} janvier 2016.

Nous prendrons les mesures suivantes afin de garantir que les besoins en termes d'accessibilité des employés en situation de handicap sont bien pris en compte lorsque **Zara Canada Inc.** utilise des procédures de gestion des résultats, de développement des carrières et de redéploiement :

- Toutes les évaluations de résultats et les documents relatifs au développement de carrière, ainsi que les procédures qui y sont liées, seront révisés de sorte à garantir leur conformité au 1^{er} janvier 2016.

Zara Canada Inc. prendra les mesures suivantes afin d'éviter et de supprimer tout autre obstacle identifié à l'accessibilité :

- Une évaluation initiale a d'ores et déjà été réalisée en même temps que la création d'une politique d'accessibilité.

- Cette politique sera révisée au moins tous les cinq ans, de sorte à garantir sa conformité avec le Règlement sur les normes d'accessibilité intégrées de l'Ontario et à l'adapter à toute évolution opérationnelle.

Zara Canada Inc. sera en conformité avec les normes de conception des espaces publics lors de la construction ou du réaménagement d'espaces publics au 1^{er} janvier 2017.

Pour plus d'informations

Pour plus d'informations sur ce programme d'accessibilité, veuillez contacter le Service des ressources humaines au 514-868-1516 ou remplir le formulaire de contact disponible en ligne sur www.zara.com

Des versions de ce document accessibles à tous sont disponibles sur demande auprès du siège social :

Téléphone :	514-868-1516
Adresse postale :	1200 McGill College, suite 1550 Montréal, Qc, H3B 4G7
Formulaire de contact en ligne :	www.zara.com